

20) Commerce - Drive isolé alimentaire

I. Périmètre

La segmentation des activités de drives isolés est déclinée de la façon suivante :

- Drive isolé alimentaire - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- Drive isolé alimentaire - Accueil et zone de caisses
- Drive isolé alimentaire - Réserve et Drive - Froid négatif
- Drive isolé alimentaire - Réserve et Drive - Froid positif
- Drive isolé alimentaire - Réserve et Drive - Température ambiante
- Drive isolé alimentaire - Valeur par défaut

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Réserve et Drive température ambiante », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les sous-catégories « Réserve et Drive - Froid négatif » et « Réserve et Drive - Froid positif », aux heures de maintien en température de froid négatif ou positif de ces réserves ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** ($m^2/poste$), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ (%)**, correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Accueil et zone de caisses » :
 - La Surface de Plancher par caisse **SDP_par_Caisse** ($m^2/caisse$), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de caisses.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie “Drive isolé alimentaire - Administration et bureaux (Bureaux Standards)” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Indicateur USE													
Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon													
Indicateurs d'intensité d'usage temporels													
Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées													
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques													
Surface de plancher par poste de travail ($m^2/poste$) Surf_poste													
Taux d'occupation (%) T_occ													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité													
USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées_{étalon}) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occ_{étalon}) x (Surf_poste_{étalon} / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - **Nb_h_ouvrées_{étalon}**) / **Nb_h_ouvrées_{étalon}** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “Drive isolé alimentaire - Accueil et zone de caisses” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					
Indicateur USE													
Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon													
Indicateurs d'intensité d'usage temporels													
Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées													
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques													
Surface de Plancher par caisse ($m^2/caisse$) SDP_par_Caisse													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité													
USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées_{étalon}) x [Part_USE_variable x (SDP_par_Caisse_{étalon} / SDP_par_Caisse) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - **Nb_h_ouvrées_{étalon}**) / **Nb_h_ouvrées_{étalon}** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "Drive isolé alimentaire - Réserve et Drive - Froid négatif" »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47-xx)

Composante USE	USE étalon = 843 kWh/m ² /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (1 + I _{DROM} x 0,25) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})		8 760

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : "Drive isolé alimentaire - Réserve et Drive - Froid positif" »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47-xx)

Composante USE	USE étalon = 403 kWh/m ² /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (1 + I _{DROM} x 0,25) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})		8 760

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : "Drive isolé alimentaire - Réserve et Drive - Température ambiante" »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques															
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte			
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8			
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4						
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1				
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1				
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52								
Composante USE	USE étalon = 29 kWh/m ² /an															
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon															
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						4 368	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				4 368				
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique															
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}															

Nota : L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 14 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "Drive isolé alimentaire - Valeur par défaut" »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques															
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte			
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8			
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4						
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1				
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1				
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52								
Composante USE	USE étalon = 216 kWh/m ² /an															
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon															
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						4 368	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}				4 368				
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique															
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}															

Nota : L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 14 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon